

l'an 1412. « C'est ce qui a donné l'occasion à cette ville , » ajoute Chorier, « de choisir cet arbre pour ses armes après avoir quitté l'aigle qui luy en était incomparablement de plus nobles (1). »

La première de ces deux inductions ne manque pas d'une certaine vraisemblance, c'est l'expression confuse d'une tradition constante, mais il n'en est pas de même de la seconde que rien ne paraît autoriser. Il n'existe ni sur la pierre, ni dans les livres aucune trace de ces prétendues armoiries à l'aigle, et notre historien s'est chargé lui-même d'infirmer son propre témoignage en disant, trois années plus tard : « Que la teste couronnée de Saint Maurice avoit servy d'armoiries à la ville de Vienne durant long-temps, qu'elle avoit esté représentée dans les sceaux de l'église cathédrale et dans les enseignes militaires en temps de guerre » (2). Ces deux assertions s'excluent réciproquement et les données chronologiques ne permettent d'adopter la seconde qu'à condition de rejeter la première.

L'usage des armoiries ne date, au plus tôt, que de la fin du X^e siècle et ne devint ordinaire que dans le courant du XII^e. Soumises au régime féodal, qui remplaçait toutes les anciennes institutions léguées à la Gaule par les Romains, les villes n'eurent pour premières et seules armoiries que celles de leurs seigneurs : Vienne, par conséquent, n'en avait pas d'autres que celles de ses archevêques, substitués à tous les droits régaliens des derniers rois de Bourgogne. Chorier vient de nous dire quelles étaient ces armoiries. Elles représentaient à Vienne, comme dans beaucoup d'autres villes, le buste, la tête, l'image du saint patron de la

(1) *Les Recherches du sieur Chorier sur les Antiquitez de la ville de Vienne.* Lyon et Vienne, 1658, pet. in-12, p. 85.

(2) *Histoire générale de Dauphiné.* Grenoble, 1661, in-fol., p. 694.